



## Succession de ma belle mère !

Par **Valentine**, le **13/03/2018** à **22:20**

Bonsoir,

Je suis veuve depuis le 14 mai 1990 et ma belle mère vient d'être placée en maison de retraite elle a 90ans. Elle a eu trois enfants, il reste 1 fille vivante, avec mon mari nous avons eu deux enfants et sa fille décédée a également eu deux enfants.

La maison de ma belle mère va être vendue et sa fille me demande le nom de mon notaire pour la succession. Je pensais n'avoir aucun droit sur cette succession puisque les héritiers sont normalement mes enfants. Ai je droit à une part de mon mari ?

Merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **13/03/2018** à **22:27**

Bonsoir,

Vos enfants viennent en représentation de leur père, mais effectivement vous n'êtes pas parmi les ayants droit sauf disposition testamentaire bien entendu.

Par **Valentine**, le **13/03/2018** à **23:50**

Merci pour votre réponse.

Bien à vous.